

Contre la « stérilisation » des espaces publics

Amélie Flamand

Recensé: Soulier, Nicolas. 2012. *Reconquérir les rues. Exemple à travers le monde et pistes d'actions*, Paris : Éditions Ulmer, 150 illustrations, 256 pages

Comme de nombreux professionnels de l'aménagement, Nicolas Soulier déplore le mauvais fonctionnement des espaces publics urbains. Pour lutter contre leur « stérilisation », il préconise de laisser une plus grande place aux habitants en leur permettant de co-produire et de gérer l'espace entre la façade de leur logement et la voirie.

Reconquérir les rues est un livre écrit par un architecte, urbaniste et enseignant, Nicolas Soulier, attaché et sensible à la vie qui se déploie dans les espaces publics de nos villes. L'auteur est particulièrement intéressé par les rues des quartiers résidentiels et par les modes d'expression de l'urbanité qui s'y développent. L'ouvrage est construit autour de la description et de l'analyse de situations urbaines et de projets d'aménagement, nationaux et internationaux, à partir desquels l'auteur tire un certain nombre d'enseignements sur la conception des rues. Le parti pris est ainsi moins théorique que pratique, opérationnel, didactique et pédagogique.

En introduction, Nicolas Soulier fait le constat d'une « stérilisation » des rues françaises. Puis, en s'appuyant sur des opérations auxquelles il a participé, il met à jour les processus qui contribuent à cette neutralisation. Les « stérilisations réglementaires » interdisent les usages de tous ordres, notamment les jeux d'enfants. Les « stérilisations routières » imposent des aménagements centrés sur la sécurité et la ségrégation des circulations défendues par le lobby des « routiers ». Enfin, la « stérilisation résidentielle » procède à la résidentialisation des grands ensembles. Combinées, ces stérilisations favorisent le développement de rues vidées de leurs usages, et par là même de sens, comme le met en lumière la présentation du réaménagement de deux grands ensembles à Aulnaysous-Bois (93) et à Viry-Châtillon (91). Les projets neutralisent l'espace pour mettre à distance les habitants et les citadins, et ainsi tout risque de conflit d'usage. « Les conséquences de ce cadre réglementaire sont en définitive claires : notre habitat ne dépend plus de nous. Nous n'avons pas prise sur lui : il est pensé, prédéfini, entretenu, administré et géré pour nous. *Pour* nous, et jamais *par* nous. Les lieux sont conçus pour éviter conflits et négociations, et autant que possible pour empêcher "à l'avance" les problèmes et les ennuis inhérents aux communautés et aux voisinages » (p. 28).

L'espace public comme « frontage »

Pour trouver des remèdes, Nicolas Soulier nous fait voyager en Europe du Nord, où l'on trouve des exemples de « processus fertiles ». À Brême et à Fribourg (Allemagne), nous découvrons des rues résidentielles partagées, appropriées, aménagées, investies. Enfants, vélos, piétons et voitures se partagent l'espace tandis que tables, chaises, barbecues et plantes se déploient aux pieds des façades, en bordure de voirie.

1

Poursuivant son exploration, l'auteur propose une notion urbanistico-architecturale empruntée au monde anglo-saxon : « le frontage », une bande entre domaine public et propriété privée, plus ou moins épaisse, de la façade jusqu'à la voirie. Ces « espace-privés-de-bord-de-rue » participent directement de l'urbanité de cette dernière. On découvre ainsi les frontages actifs du Canada, comme le réseau de ruelles végétalisées de Montréal. Aux États-Unis, l'événement « parking-day », lancé à San Francisco, milite pour une réappropriation végétalisée par les habitants et les citadins des places de parking le temps d'une journée, remettant ainsi en cause la présence de la voiture. Au Japon, les jardins de pots de plantes et fleurs prennent place entre voiries et façades. Autant d'exemples auxquels l'auteur oppose les situations françaises de frontages stérilisés par la présence imposante de la voiture, par les clôtures opaques et les locaux poubelles installés en bordure d'immeubles.

Nicolas Soulier souligne ainsi la nécessité de penser l'articulation public/privé sous l'angle de la porosité, plutôt que de la limite précise. Autrement dit, ce travail nous rappelle d'une part qu'il n'y a pas de correspondance systématique entre des statuts fonciers (public, privé et leur combinaison) et des usages (public, public privatisé, privé, privé à usage public, à usage collectif), et que d'autre part les acteurs privés, et ici plus précisément les habitants, peuvent aussi intervenir dans l'espace public. Ils constituent ainsi « la *scène publique* qui accompagne le domaine public » (p. 76).

À l'issue de ce parcours, l'auteur formule un certain nombre de propositions d'actions pour transformer les frontages français. Elles sont regroupées en deux grandes catégories : « rééquilibrer le partage modal de la rue » (diminuer la place de la voiture au profit d'une pluralité de modes de transport, des piétons, au vélo); et « rééquilibrer le partage de la rue », en favorisant la plurifonctionnalité de ces espaces publics.

Si cette exploration des « rues fertiles » dans le monde est utile, instructive, et souvent réjouissante, elle ne pose pas moins question. On atteint ici les limites de la comparaison : il semble compliqué et délicat de mettre en regard un grand ensemble de Seine-Saint-Denis, un éco-quartier allemand ou bien encore une rue résidentielle des États-Unis. L'absence de prise en compte des contextes culturels, historiques, politiques, sociaux, économiques, et juridiques nuit à la démonstration. Dans ces trois exemples, l'articulation entre public et privé n'est pas conçue historiquement et politiquement de la même façon. L'importance des échelons intermédiaires, en particulier celui de la communauté de voisinage n'y est pas identique.

Or, il ressort de ce parcours que Nicolas Soulier s'appuie sur une conception plutôt anglosaxonne de l'espace public, compris comme communautaire, pris entre la puissance publique aménagiste et les habitants, et dans lequel est absent, si ce n'est exclu, le citadin, passant et étranger. Nicolas Soulier s'adresse donc aux habitants, et non à tous les usagers de l'espace public, pour assurer la co-gestion de l'espace public résidentiel. Qu'en est-il de l'ambition d'un espace public hospitalier et ouvert à tous? Par ailleurs, la capacité des classes moyennes ou supérieures d'agir et d'intervenir dans l'espace des quartiers résidentiels californiens ou des éco-quartiers des pays du nord est supérieure à celle des populations des quartiers populaires français, qui pour une bonne part subissent les vagues successives de rénovation depuis maintenant plusieurs décennies.

Vers une architecture cadre

Nicolas Soulier laisse pourtant affleurer, à travers la question de l'aménagement des rues du monde, une réflexion sur le rôle et la place de l'architecte qui paraît bien nécessaire en France, tant elle s'oppose à la vision d'une architecture holistique et démiurgique.

Pour commencer, il fait le récit de projets auxquels il a participé et qui se sont révélés être des échecs professionnels (de son point de vue au moins) afin de tirer les enseignements d'une « opération, qui va s'avérer très décevante et éprouvante » (p. 53). À Aulnay-sous-Bois, il s'est retiré d'un projet de résidentialisation lorsqu'il a compris que le projet avait été vidé de sa

substance : le principe du retour à la rue. C'est l'apprentissage par l'échec, si rare dans le monde de l'enseignement.

Ensuite, il contribue à remettre en cause l'image de l'architecte qui conçoit seul son projet, après avoir fait la synthèse des différents paramètres. Nicolas Soulier rend visible les jeux d'acteurs et les rapports de force dans lesquels sont pris les architectes. En cela, le récit de sa participation à l'« agence d'urbanisme expérimental » initiée par le maire de Nîmes dans les années 90 en vue de maîtriser la croissance de la ville, est particulièrement instructif. Il souligne notamment la force du lobby routier face aux propositions des architectes urbanistes.

Enfin, l'auteur propose les notions de « premier et de deuxième chantier » qui donnent forme à l'idée d'une architecture livrée « non fini(e) », qui laisse place à l'intervention et à l'appropriation des habitants. « On pourrait aussi parler d'une architecture cadre, une architecture où ce qui est construit permet des appropriations et des interprétations multiples de manière souple tout en les maintenant dans des limites définies. L'architecture est souvent réduite à la conception d'objets finis séparés de leur contexte, ce qu'on peut appeler des architectures objets. On voit qu'un vaste champ, très différent, est celui des architectures cadres. C'est celui qui nous intéresse, l'objectif étant d'être ouvert au "remplissage" des deuxièmes chantiers » (p. 265). Nicolas Soulier prône finalement une architecture qui donne une place aux habitants aux côtés des architectes, pour les rendre acteurs de leurs rues comme de leur logement.

Amélie Flamand est sociologue et urbaniste, maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand et chercheur à l'unité mixte de recherche CRH-LAVUE (Centre de recherche sur l'habitat – Laboratoire architecture, ville, urbanisme et environnement ; UMR 7218). Ses travaux portent sur les enjeux spatiaux, sociaux et politiques qui s'ancrent dans la sphère de l'habitat, à partir d'une part de son travail de thèse sur les espaces intermédiaires et les parties communes dans l'habitat, à partir d'autre part des enjeux de participation des habitants, et à partir de la question du rapport des habitants aux questions énergétiques et environnementales.

Pour citer cet article:

Amélie Flamand, « Contre la "stérilisation" des espaces publics », *Métropolitiques*, 3 mai 2013. URL : http://www.metropolitiques.eu/Contre-la-sterilisation-des.html.